

MOTS POUR MOT



GAËTAN HUET,
directeur associé de Partenaires
finances locales

Syndicats mixtes

Les syndicats mixtes célèbrent avec vitalité leurs 80 ans. Pourtant, depuis 2010, législateurs et gouvernements n'ont pas ménagé leurs efforts pour tenter de limiter leur nombre. Symboles de l'enchevêtrement des compétences, les syndicats mixtes sont régulièrement accusés de participer au délitement des finances publiques. Deux lois, trois décrets et deux circulaires plus tard, le résultat est sans appel : ils demeurent fortement implantés sur le territoire et de nouvelles entités ont fait leur apparition dans le paysage local. La résistance opposée par ces octogénaires s'explique par leur savoir-faire dans la gestion des équipements et des services publics, ainsi que par des enjeux de gouvernance au niveau local. Mais, surtout, elle témoigne de l'incohérence du découpage des compétences entre collectivités territoriales, puisque le syndicat mixte propose souvent un territoire plus pertinent pour la gestion des compétences. Autant d'arguments qui justifient, aux yeux des élus, le maintien et le développement de ces structures hybrides, aux statuts cousus main.